BUT Génie Biologique parcours agronomie, 2^{ème} année, Aix Marseille Université, site de Digne-Les-Bains, Année 2023/2026.



Module d'Aménagement Rural et Territorial, Réalisation des travaux : mars / avril 2025,

Enseignant tuteur et correcteur : MOLLET Jean Marie.

Découverte des ASA de la Bléone : organisation, rôle et enjeux.

Les ASA étudiées sont situées dans les Alpes-de-Haute-Provence, principalement autour de Digneles-Bains et du Chaffaut-Saint-Jurson.



Agro2 station de pompage de la Grande Iscle à Digne



Agro2 Canal de Ponti au Chaffaut-St-Jurson

Rapport à l'attention des dirigeants des ASA concernées ainsi qu'à Jean-Marie Mollet, afin de partager les observations réalisées sur le terrain et d'alimenter la réflexion autour de la gestion collective de l'eau.

Auteurs: DESCOTES-GENON Céleste, DUCRETET-PAJOT Jade, VERDI Chiara, VEYRUNES Fanny.

SOMMAIRE

Lexique Introduction Remerciements Résumé en français English Summary

- I. L'analyse du fonctionnement hydraulique des réseaux
- II. Les pratiques d'entretien et les enjeux écologiques associés
- III. Le fonctionnement administratif et collaboratif des ASA
- IV. Propositions d'outils de sensibilisation et de communication pour renforcer l'implication des adhérents

Conclusion Bibliographie – Sitographie

LEXIQUE

TERME	DEFINITION
ASA (Association Syndicale Autorisée)	Groupement public de propriétaires fonciers, créé par arrêté préfectoral, pour gérer collectivement un réseau hydraulique (irrigation, drainage, etc.).
Martellière	Dispositif en bois, métal ou plastique utilisé pour ouvrir ou fermer manuellement une prise d'eau ou une vanne sur un canal. Elle permet de contrôler l'écoulement de l'eau vers une parcelle ou un réseau secondaire.
Filiole	Petit canal secondaire dérivé du canal principal, destiné à desservir une ou plusieurs parcelles agricoles en aval.
Prise d'eau	Aménagement situé en bordure de rivière (ici la Bléone), permettant de capter une partie du débit pour alimenter un canal d'irrigation.
Tronçon	Segment identifié du canal, souvent nommé localement, permettant de structurer l'organisation des travaux ou de la distribution d'eau.
Ouvrage de tête	Ensemble des dispositifs situés à l'entrée du canal (prise, grilles, vannes, débitmètre) assurant la régulation et la protection du réseau.
Pente gravitaire	Inclinaison du canal permettant à l'eau de s'écouler naturellement sans pompage. Elle est essentielle pour le bon fonctionnement des réseaux anciens.
Digue	Élément de retenue en terre ou en béton pouvant former un petit barrage, parfois utilisé pour surélever le niveau de la Bléone lors des prises d'eau.
Curage	Nettoyage du fond du canal afin d'enlever les sédiments, végétaux et débris qui ralentissent l'écoulement de l'eau.
Fauchage	Coupe des herbes et broussailles sur les berges du canal pour maintenir leur accessibilité et éviter l'envasement.
Buse	Conduit rigide, souvent enterré, permettant le passage de l'eau sous une route ou un chemin, ou dans des sections techniques du réseau.
Dérivation	Point où une portion d'eau est redirigée depuis un canal principal vers un canal secondaire ou une filiole.
Vanne	Mécanisme de régulation du débit d'eau dans les canaux ou conduites, parfois automatisé ou actionné manuellement.
Périmètre irrigué	Ensemble des parcelles agricoles situées en aval du canal et susceptibles de recevoir l'eau par simple gravité.
Domination gravitaire	Condition dans laquelle une parcelle se situe à une altitude inférieure au canal, permettant l'écoulement de l'eau sans pompage.
Débit réservé	Volume d'eau qui doit obligatoirement rester dans le cours d'eau naturel pour respecter les équilibres écologiques (réglementé).
Droit d'eau	Autorisation légale de prélever une certaine quantité d'eau dans un cours d'eau naturel, accordée à l'ASA et encadrée par l'administration.

INTRODUCTION

Dans un contexte de raréfaction des ressources en eau et de pression croissante sur les usages agricoles, la gestion collective de l'irrigation constitue un enjeu central pour de nombreux territoires ruraux. En Provence, les Associations Syndicales Autorisées (ASA) jouent un rôle historique et essentiel dans la répartition de l'eau d'irrigation entre les exploitants agricoles. Ces structures de gestion, créées par décret préfectoral, fonctionnent sur un principe associatif : elles regroupent les propriétaires de terrains irrigués par un réseau commun, et leur fonctionnement repose sur l'implication de ces membres dans la gestion quotidienne et les décisions collectives.

Dans la vallée de la Bléone, les canaux gravitaires assurent depuis des décennies l'irrigation de plusieurs centaines d'hectares agricoles. Ces réseaux sont entretenus et gérés par plusieurs ASA locales, telles que celles du canal de Gaubert, de la Grand Iscle et de Nigas. Ces associations, bien qu'efficaces, font face aujourd'hui à une double difficulté : un désengagement progressif des adhérents et un vieillissement de leurs instances dirigeantes.

Alors que la pérennité de ces structures repose sur le bénévolat et la coopération, un nombre croissant d'adhérents se comportent davantage comme des consommateurs de service que comme des membres actifs d'un projet collectif. Cette évolution remet en cause le modèle associatif originel et engendre des difficultés opérationnelles croissantes.

Dans ce contexte, la sensibilisation des adhérents et le renouvellement de l'engagement bénévole apparaissent comme des leviers prioritaires pour garantir le bon fonctionnement et la durabilité des ASA. C'est dans cette optique que des étudiants ont été sollicités pour apporter un regard extérieur et proposer des outils de communication et de valorisation des missions associatives.

Située au sud-ouest de Digne-les-Bains, la vallée de la Bléone bénéficie d'un vaste réseau hydraulique composé de canaux gravitaires, de buses enterrées et de dispositifs de pompage, essentiels à l'irrigation de plus de 300 hectares agricoles. Ce réseau est géré par trois Associations Syndicales Autorisées (ASA): Gaubert, Grande Iscle et Nigas, regroupant au total 470 adhérents. Leur mission est de maintenir et faire fonctionner les infrastructures d'irrigation qui soutiennent l'activité agricole locale. Dans un contexte de tension sur la ressource en eau et de transformation des territoires, ces structures sont confrontées à des enjeux multiples: concilier les différents usages de l'eau, adapter les infrastructures, et surtout maintenir un fonctionnement associatif basé sur la participation active de leurs membres.

Or, dans les faits, l'implication reste très inégale. Au-delà des conseils d'administration, trop peu d'adhérents participent aux tâches techniques, administratives ou organisationnelles. Ce désengagement se traduit par une surcharge pour les bénévoles actifs et des coûts supplémentaires pour les ASA. L'exemple du canal de Nigas illustre clairement cette situation : en 2025, faute de main-d'œuvre bénévole, l'association a dû externaliser le fauchage des berges pour un montant de $3000 \, \text{€}$, soit plus de la moitié de son budget annuel.

Ce déficit d'engagement est souvent lié à une perception erronée de l'association : de nombreux adhérents se considèrent comme de simples bénéficiaires d'un service, sans se sentir pleinement concernés par son fonctionnement. Pour inverser cette tendance, les ASA souhaitent développer de nouveaux outils de communication destinés à mieux informer, impliquer et mobiliser leurs membres. Ce travail s'inscrit dans cette dynamique : proposer des supports accessibles et attractifs pour encourager une participation renouvelée, autour d'un projet collectif porteur de sens.

Comment assurer un fonctionnement durable, solidaire et efficace du réseau d'irrigation, tout en mobilisant davantage les adhérents autour de la gestion collective de l'eau?

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement **Jean-Marie Mollet**, notre enseignant en aménagement rural et territorial, pour la qualité de son enseignement et pour son accompagnement tout au long de ce travail.

Nous remercions également chaleureusement :

- Monsieur Roger Boudouard, président de l'ASA du Canal de Gaubert à Digne,
- Monsieur Jean-Pierre Frison, président de l'ASA de la Grand Iscle à Digne,
- Monsieur Claude Menc, président de l'ASA du Canal de Nigas au Chaffaut-Saint-Jurson, pour le temps qu'ils nous ont consacré, leur disponibilité, et la richesse de leurs échanges, qui ont grandement contribué à nourrir notre réflexion sur la gestion de l'eau en milieu rural.

RESUMÉ FRANÇAIS

Découverte des ASA de la Bléone : organisation, rôle et enjeux.

La vallée de la Bléone, située dans les Alpes-de-Haute-Provence, est irriguée grâce à un réseau complexe d'aménagements hydrauliques géré par trois Associations Syndicales Autorisées (ASA): la Grande Iscle, le Canal de Nîmes et la plaine de Gaubert. Ces associations assurent l'irrigation d'environ 300 hectares, au service d'environ 470 membres.

Le système d'irrigation repose principalement sur des canaux ouverts alimentés par gravité, des conduites souterraines et des stations de pompage. L'analyse met en évidence plusieurs défis liés à la gestion du réseau, notamment la rareté de l'eau, le changement climatique et le faible niveau d'implication des membres. Un entretien adéquat est essentiel pour éviter les pertes d'eau, assurer une répartition équitable et protéger l'environnement.

Les pratiques d'entretien identifiées comprennent le nettoyage manuel des canaux, l'élagage, le désherbage sans herbicide et le curage régulier. Ces actions visent à maintenir l'écoulement de l'eau tout en minimisant l'impact écologique. L'utilisation d'outils appropriés et la sensibilisation à l'environnement sont essentielles pour pérenniser le système.

Sur le plan administratif, le fonctionnement des ASA repose sur le partage transparent de l'information, la participation active des membres et une gestion collective des ressources. Chaque membre est tenu de fournir des données précises sur les surfaces irriguées, d'assister aux réunions et de participer aux prises de décision.

Enfin, l'analyse souligne la nécessité d'outils de communication pour renforcer l'implication des membres : affiches, bulletins d'information, cartes d'irrigation et chantiers participatifs. L'objectif est d'encourager un changement de comportement et de sensibiliser les usagers à leur rôle dans la gestion collective de l'eau.

En résumé, le rapport montre que le bon fonctionnement des ASA repose non seulement sur des infrastructures bien entretenues, mais aussi sur une gouvernance partagée, durable et coopérative.

ENGLISH SUMMARY

Discovery of the ASA of the Bléone: organization, role, and challenges.

The Bléone Valley, located in the Alpes-de-Haute-Provence region, is irrigated through a complex network of hydraulic structures managed by three Authorized Syndical Associations (ASA): Grande Iscle, Canal de Nîmes, and the Gaubert plain. These associations provide irrigation for approximately 300 hectares, serving around 470 members.

The irrigation system mainly relies on gravity-fed open canals, underground pipes, and pumping stations. The analysis highlights several challenges in managing the network, including water scarcity, climate change, and the low level of member involvement. Proper maintenance is essential to prevent water loss, ensure fair distribution, and protect the environment.

Identified maintenance practices include manual canal cleaning, pruning, herbicide-free weeding, and regular dredging. These actions aim to maintain water flow while minimizing ecological impact. The use of appropriate tools and environmental awareness are key to sustaining the system.

Administratively, ASA operations depend on transparent information sharing, active member participation, and collective resource management. Each member is expected to provide accurate data on irrigated surfaces, attend meetings, and take part in decision-making.

Finally, the analysis emphasizes the need for communication tools to strengthen member engagement: posters, newsletters, irrigation maps, and community work projects. The goal is to promote behavioral change and make users aware of their role in collective water management.

In summary, the report shows that the efficient operation of ASA relies not only on well-maintained infrastructure but also on shared, sustainable, and cooperative governance.

I. <u>L'analyse du fonctionnement hydraulique des réseaux.</u>

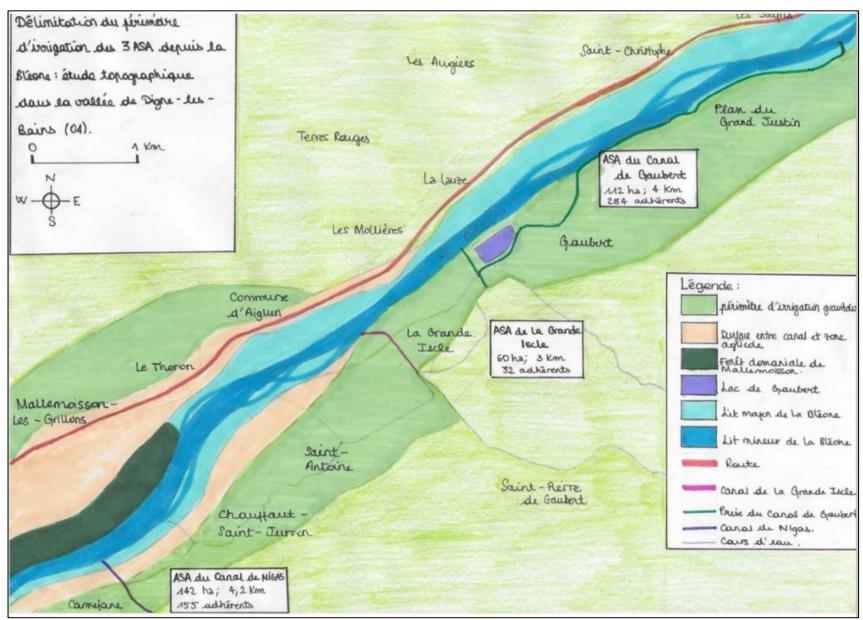
La carte ci-contre présente le périmètre irrigué par les trois ASA (Associations Syndicales Autorisées) situées sur le secteur de la Bléone, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Cette carte a été réalisée à partir du fond topographique du Géoportail, afin de mieux faire apparaître le relief, la toponymie et les éléments liés à l'irrigation gravitaire.

Elle met en évidence les principaux ouvrages hydrauliques utilisés pour la distribution d'eau à des fins agricoles : le canal de Gaubert, le canal de la Grande Iscle et le canal de Nigas.

La délimitation du périmètre irrigué gravitaire est également représentée. Elle correspond aux zones agricoles situées en contrebas du canal et pouvant être irriguées par simple écoulement gravitaire. Ces zones ont été identifiées à l'aide de la toponymie, des observations de terrain.

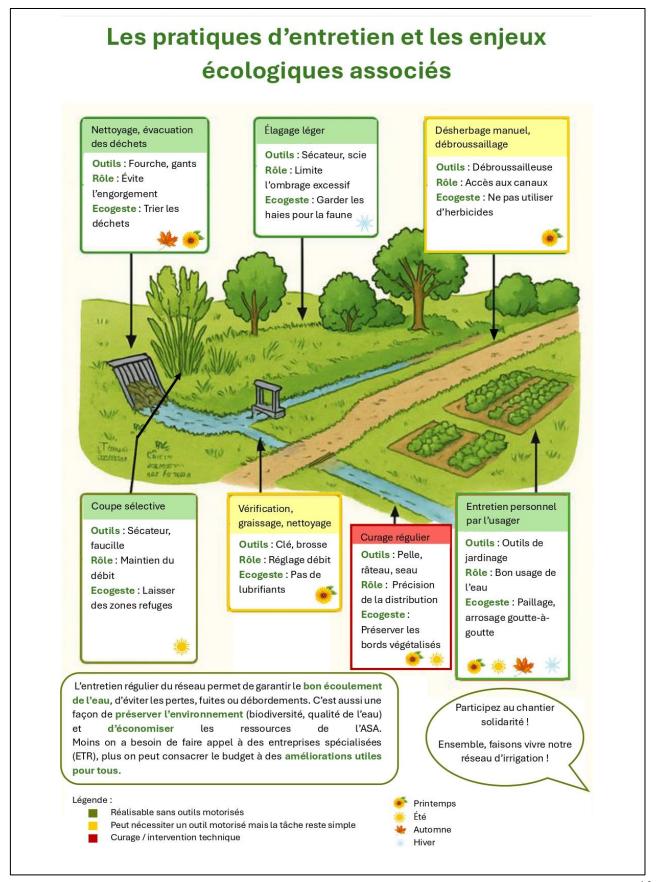
Trois périmètres sont individualisés et étiquetés sur la carte :

- ASA du Canal de Gaubert : 112 hectares irrigués, 4 km de canal, 284 adhérents.
- ASA de la Grande Iscle : 60 hectares irrigués, 3 km de canal, 32 adhérents.
- ASA du Canal de Nigas : 142 hectares irrigués, 4,2 km de canal, 155 adhérents.



Carte représentant le fonctionnement hydraulique des ASA de la Bléone

II. Les pratiques d'entretien et les enjeux écologiques associés.



III. Le fonctionnement administratif et collaboratif des ASA.

ASA du Canal de la Plaine de Gaubert - ASA de la Grande Iscle - ASA du Canal de Nigas



K LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DES ASA

« Votre engagement fait couler l'eau jusqu'à vos cultures. Plus vous participez, plus l'association est forte! Parlez-en autour de vous! »

A quoi sert votre cotisation ?

Vous ne payez pas l'eau, mais l'entretien du réseau :

- Prise d'eau, canaux, pompes, martellières, siphons, etc.
- Les travaux collectifs (curage, fauchage, réparations) sont pris en charge jusqu'aux canaux secondaires.
- Les travaux individuels, sur les "filioles" qui desservent votre parcelle, sont à votre charge.

Votre rôle d'adhérent : une information essentielle

- Transmettez des coordonnées complètes et à jour.
- Déclarez correctement vos surfaces irriguées pour un calcul juste de la cotisation et une planification des travaux efficace.

Pourquoi un horaire d'arrosage précis ?

- Le débit est réglementé et limité (autorisation préfectorale de 750 l/s).
- La répartition dépend de la longueur du réseau, des besoins de chacun et du tour d'eau décidé collectivement.
- Cela permet de servir équitablement tous les adhérents tout en préservant la ressource.

🤝 En tant qu'adhérent, vous avez une voix

Participez aux assemblées générales pour comprendre, décider et voter.

 Venez aux réunions d'information : vous êtes concernés, soyez informés!

🔭 Devenez un acteur actif de votre ASA !

L'ASA a besoin de bénévoles volontaires pour :

- Aider à la collecte de données,
- ·Participer à la rédaction des courriers ou lettres d'information,
- Informer et motiver les autres adhérents.
- Nous connaissez votre quartier, vos voisins : devenez relais de l'information !

Travaux réalisés par les étudiants du BUT Génie Biologique parcours Agronomie, dans le cadre du cours Aménagement Rural et Territorial 1, année universitaire 2024-25

IV. <u>Des propositions d'outils de sensibilisation et de communication pour renforcer l'implication des adhérents.</u>

Afin d'assurer une gestion durable et collective des cours d'eau, l'implication active des adhérents de l'ASA est essentielle. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des outils de communication clairs, accessibles et engageants. Voici plusieurs propositions concrètes :

1. Création d'une lettre d'information périodique

- Objectif : informer régulièrement les adhérents des actions en cours, des projets à venir et des résultats obtenus.
- Contenu : actualités de l'ASA, focus sur un chantier réalisé, témoignages d'adhérents, rappels réglementaires.
- Format : bulletin papier distribué par voie postale et version numérique envoyée par mail ou disponible sur le site web de l'ASA

2. Mise en place d'un site internet ou d'une page dédiée

- Objectif: centraliser toutes les informations sur la gestion des cours d'eau, les documents administratifs, les comptes rendus d'AG, les cartographies, etc.
- Fonctionnalités : forum de discussion, calendrier des travaux, zone de téléchargement, formulaire de contact.
- Bonus : cartes interactives pour visualiser les tronçons entretenus ou à entretenir.

3. Organisation de réunions de terrain ou "balades commentées"

- Objectif : créer du lien entre les membres et permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à l'entretien des cours d'eau.
- Activité : visite guidée le long d'un tronçon, avec explication des interventions réalisées, problèmes rencontrés et bénéfices environnementaux.
- Participants : adhérents, techniciens de rivière, élus locaux.

4. Utilisation des réseaux sociaux

- Objectif : toucher un public plus large et diversifié, notamment les plus jeunes ou les personnes peu impliquées dans les AG traditionnelles.
- Plateformes : Facebook, Instagram ou WhatsApp pour des groupes d'info entre adhérents.
- Contenu : photos avant/après travaux, vidéos explicatives, alertes météo ou travaux.

5. Création de supports pédagogiques simplifiés

- Fiches pratiques : sur les bonnes pratiques d'entretien des berges, la réglementation, la faune/flore locale.
- Affiches ou panneaux pédagogiques : installés près des cours d'eau pour sensibiliser riverains et promeneurs.
- Vidéos courtes : expliquant de manière simple les rôles de l'ASA et les enjeux de la gestion de l'eau.

6. Développement d'un partenariat avec les écoles locales

- Objectif: sensibiliser les plus jeunes à la protection des milieux aquatiques.
- Actions possibles : interventions en classe, sorties pédagogiques, projets de science participative (suivi des niveaux d'eau, biodiversité).

CONCLUSION

L'étude des trois Associations Syndicales Autorisées (ASA) de la vallée de la Bléone a permis de mieux comprendre le rôle essentiel que ces structures jouent dans la gestion de l'eau agricole en milieu rural. Leur fonctionnement repose sur un équilibre complexe entre des infrastructures hydrauliques souvent anciennes, des pratiques d'entretien adaptées aux enjeux écologiques, et une gouvernance collective fondée sur l'engagement des adhérents.

Face aux défis actuels — raréfaction de la ressource en eau, changement climatique, désengagement progressif des membres —, la pérennité des ASA dépend de leur capacité à se renouveler sans renier leur modèle d'organisation. Cela implique de renforcer la sensibilisation des adhérents, de moderniser les outils de communication, et de valoriser l'implication bénévole.

Notre travail a montré que des solutions concrètes existent pour relancer la dynamique collective : développer des supports pédagogiques, créer des espaces d'échange, encourager les actions de terrain participatives. Ces propositions, bien que modestes, visent à rétablir un lien fort entre les adhérents et leur ASA, en redonnant du sens à une gestion partagée de l'eau.

L'avenir des ASA ne se résume pas à une question technique ou administrative. Il s'agit d'un véritable projet de territoire, ancré dans la solidarité, la transmission et la responsabilité collective. À ce titre, leur maintien et leur dynamisme sont l'affaire de tous.

<u>BIBLIOGRAPHIE – SITOGRAPHIE</u>

Fiche LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DES ASA .pptx

SMAB | Syndicat Mixte Asse Bléone

Travaux d'entretien ASA .docx